



EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Sénégal

Tel : +221 77 375 57 71

<https://eagle-senegal.org/>

<http://www.eagle-enforcement.org/>

Rapport d'Activités 4^{ème} Trimestre 2024

Sénégal

Sommaire :

1. Introduction	2
2. Résultats principaux	3
3- Investigations	4
4. Opérations	5
5. Juridique	6
6. Formations	7
7. Médias	10
8. Relations extérieures	10
9. Conclusion	11



EAGLE
Sénégal

1. Introduction

EAGLE Sénégal, depuis son établissement en 2013 en tant que membre actif du réseau EAGLE Network, s'est imposé comme un acteur essentiel dans la protection de la faune au Sénégal. En rejoignant ce réseau d'envergure, EAGLE Sénégal est devenu le sixième projet de l'organisation, illustrant ainsi sa contribution significative en se basant sur le modèle EAGLE.

Les objectifs d'EAGLE Sénégal sont :

- L'identification à grande échelle de tous trafiquants d'espèces protégées telles que l'ivoire, les peaux de grands félins, de reptiles, les perroquets et autres oiseaux protégés, et autres produits fauniques ;
- La dénonciation des cas de criminalité faunique auprès des autorités judiciaires et policières et l'appui à l'arrestation des délinquants fauniques grâce à la collaboration avec les différentes unités concernées ;
- L'assistance des autorités compétentes dans le cadre de la poursuite des délinquants fauniques, et le suivi de l'exécution des décisions de justices rendues en la matière ; La sensibilisation du public à travers les médias sur les enjeux de la criminalité faunique, sur l'application effective de la loi faunique, sur les risques encourus et les sanctions en matière faunique.

Le quatrième trimestre 2024 s'est distingué par un appui à la Douane Sénégalaise, un appui aux projets du réseaux dans le cadre de la lutte contre le trafic de faune et deux formations. L'appui sous le format d'expertise devrait permettre d'identifier des ailerons de requin. Le renforcement des collaborations mises en place depuis 2014 avec le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (Direction Générale de la Police Nationale, Sûreté Urbaine, Unités Spéciales et Commissariats centraux), la poursuite des relations avec les Ambassades du Royaume Uni (Service Politique), des Etats Unis d'Amérique à Dakar (Service politique et Douanes), des Pays Bas (Service Politique et de la République) de France (Service de Sécurité Intérieure) se poursuit.

Le travail de EAGLE Sénégal a été soutenu par : WILD CATE et AVAAZ

2. Résultats principaux

Au cours du **quatrième trimestre 2024**, un total de **115** investigations ont été organisées à travers **45** missions sur toute l'étendue du territoire. Ces investigations ont permis d'identifier plus de **80** personnes qui s'activent dans le trafic de faune et/ou en lien avec des trafiquants de faune ou braconniers importants.

Au cours du quatrième trimestre 2024, le projet a donné un appui technique aux douanes du fret de l'aéroport International Blaise DIAGNE de Diass dans le cadre de l'identification des ailerons de requin. La coordonnatrice a assisté, le lendemain, à une réunion des différents acteurs de la pêche sur le problème de la traçabilité des ailerons de requins. Cette réunion a vu la participation du seul exportateur d'aileron de requin du Sénégal, un représentant du ministère des pêches, un représentant de l'association des pêcheurs d'aileron de requin, deux représentants des douanes et le représentant technique d'identification des ailerons de requin du ministère des pêches.

Par ailleurs, **EAGLE Sénégal** a été représenté par sa Coordonnatrice et le comptable lors de la réunion du comité interministériel (Ministère de l'intérieur et Ministère des finances) de validation du programme d'investissement.

La coordonnatrice a participé à la réunion des coordonnateurs qui s'est tenue à Kenya. Cette mission a permis de revenir sur plusieurs aspects du travail des différents projets mais également une meilleure prise en charge des difficultés et des solutions ont été proposées.

La coordonnatrice et le chef du département investigation ont été en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'appui au projet EAGLE Côte d'Ivoire. Cet appui s'est soldé par une importante opération permettant l'interpellation de quatre personnes et la saisie de plusieurs items en ivoire d'éléphant.

La coordonnatrice, l'assistant de coordination et le chef du département investigation ont effectué une mission en République de Guinée dans le cadre de l'appui au projet EAGLE Guinée. Cet appui avait pour objectif l'organisation d'une importante opération de lutte contre le trafic faune notamment le trafic d'ivoire d'éléphant.

L'ONG EAGLE continue de collaborer avec les autorités Sénégalaises en tenant régulièrement des entrevues avec les différentes autorités : Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Ministère de la Justice et Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Des relations sont également entretenues avec les missions diplomatiques, et notamment les Ambassades des Pays-Bas, du Royaume Uni, de France, des USA, la Délégation de l'Union Européenne et l'ONUUDC. L'accord de partenariat signé entre EAGLE SENEGAL et la Direction Générale de la Police Nationale du Sénégal est toujours en application.

3- Investigations

Indicateur

Nombre d' investigations menées	115
Investigation ayant abouti à une opération	00
Nombre de nouveaux trafiquants identifiés ce trimestre	80

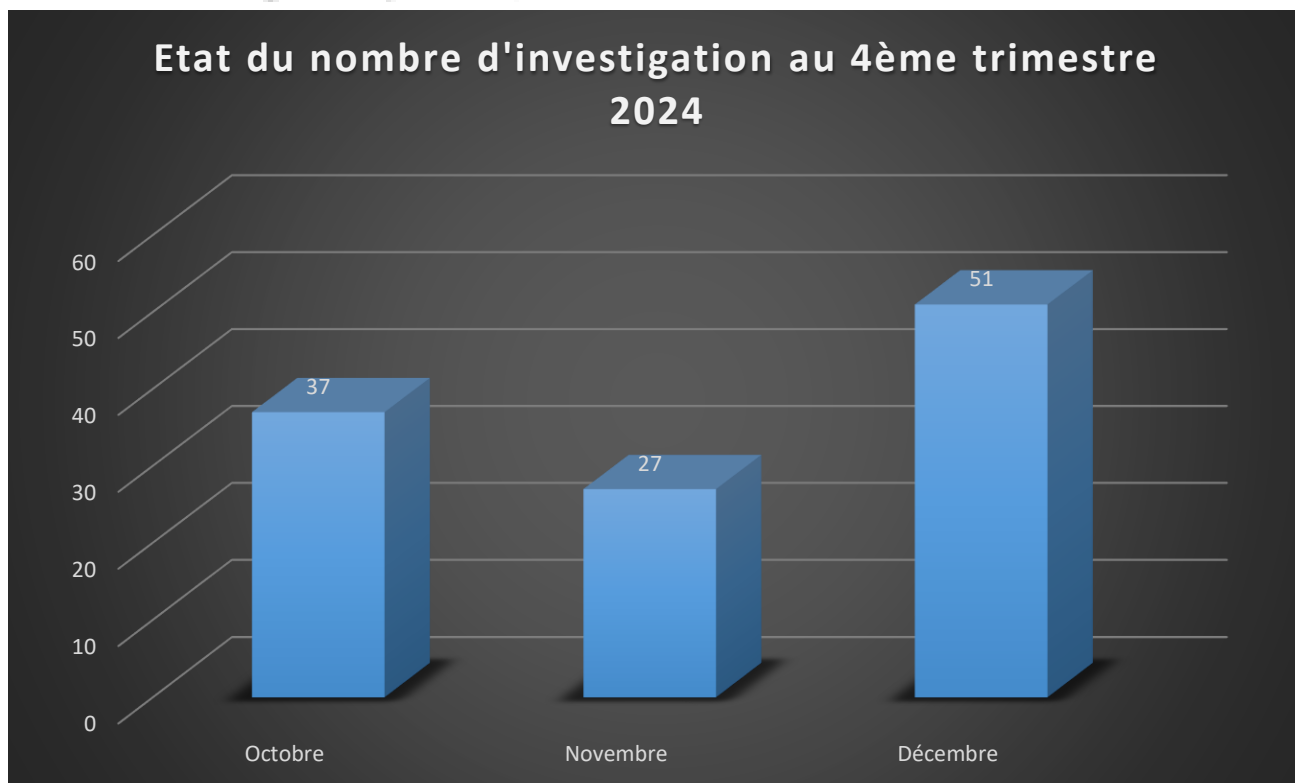
L'un des objectifs majeurs d'EAGLE Sénégal est d'identifier les principaux trafiquants de faune et de relever contre eux des preuves tangibles pouvant servir à leur condamnation.

Lors de ce quatrième trimestre 2024, les enquêtes et observations de terrain révèlent que les peaux de grands félins, le pangolin, le requin et l'ivoire d'éléphant restent les produits les plus trafiqués au Sénégal.

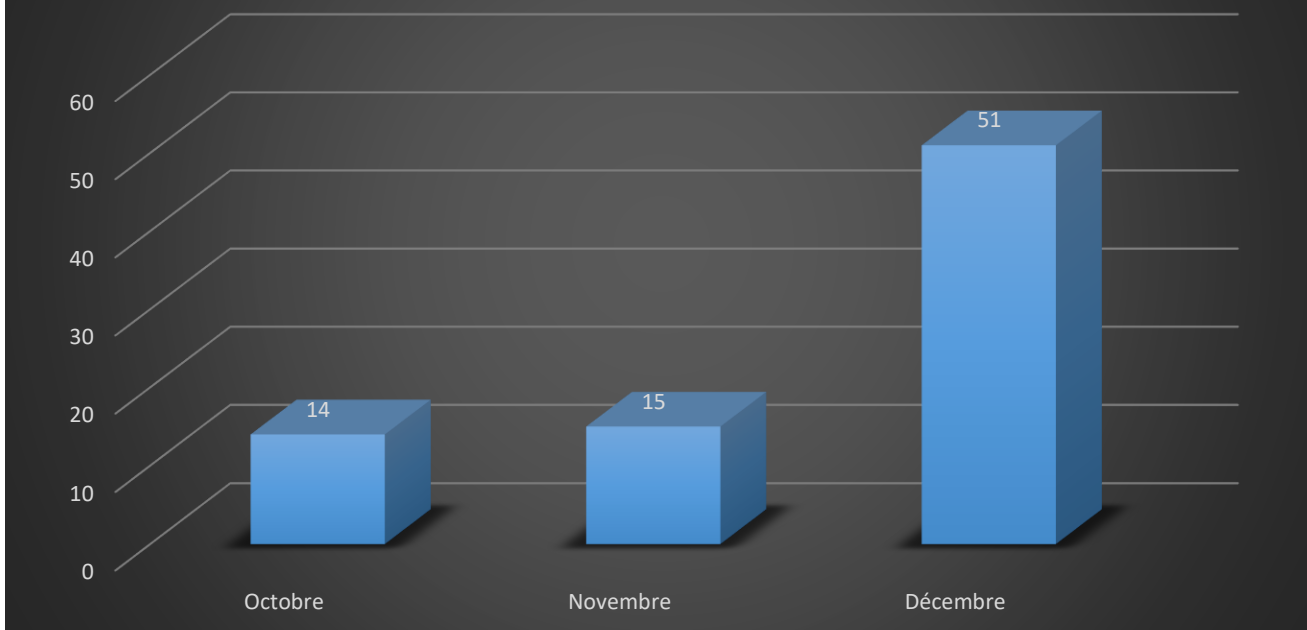
EAGLE Sénégal a renforcé sa collaboration avec les autres projets du réseau EAGLE afin de continuer à surveiller les connexions qui existent entre le trafic des espèces de faune au Sénégal et les réseaux internationaux.



Analyse rapide



Etat du nombre de trafiquants identifiés au 4ème trimestre 2024



4. Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations	00
Nombre de personnes arrêtées	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

- Au quatrième trimestre 2024, 00 opérations ont été faites.
- La protection des espèces menacées est une priorité essentielle pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ces actions de lutte contre le trafic d'espèces protégées sont cruciales pour assurer un avenir durable à la faune sauvage et à notre environnement.

5. Juridique

Indicateur

Nombre de suivis audience	• 00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux avant déferrement et placement sous mandat de dépôt	• 00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux après jugement et condamnation	• 00
Nombre de trafiquants ayant été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis	• 00
Nombre de trafiquants en attente de procès	• 00
Nombre de trafiquants en fuite	• 00
Nombre de transactions financières avec le Ministère de l'environnement	• 00

1. Le suivi et l'appui des autorités sont assurés par la cellule juridique d'EAGLE de plusieurs manières ;
2. Transmission des preuves d'existence d'une infraction faunique ;
3. Transmission des éléments du dossier et des circonstances aggravantes ;
4. Appui à la rédaction des PV ;
5. Mise à disposition d'analyse juridique selon les affaires ;
6. Suivi des procès, visites régulières des trafiquants et dealers incarcérés ;
7. Communication permanente avec les autorités ;
8. Formation des magistrats, des policiers, des gendarmes, des agents des Parcs Nationaux et des agents des eaux et forêts impliqués dans les procédures ;
9. Au courant de ce **4^{ème} trimestre 2024**, le département juridique a apporté son expertise aux Douanes, a effectué une mission d'assistance au projet EAGLE Guinée et a procédé à au recrutement de juristes stagiaires.

- **Demande de permis auprès de la DEFCCS**
- Le département juridique a introduit une demande de permis auprès de la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols afin de circuler sur l'étendue du territoire sénégalais avec des échantillons de dépouilles utilisées lors des formations sur la criminalité faunique dans le cadre de l'identification des espèces.
- Le département juridique a, en outre, déposé une demande de permis CITES auprès de la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols afin d'envoyer des échantillons de dépouilles d'espèces saisies par la Douane Sénégalaise aux États-Unis pour l'extraction de l'ADN et de faire des analyses.
- **Formation de juristes stagiaires**
- Dans le cadre de la formation des deux juristes, le département juridique a mis l'accent, d'abord, sur l'étude des textes juridiques. Ensuite, la formation a continué avec l'étude du manuel des procédures de EAGLE, ainsi que tous les documents dans le cadre des activités du projet. Enfin, le département a initié les jeunes juristes par rapport à la présentation des power points, particulièrement celui sur le droit de la faune et celui sur le respect des droits de la défense.

6. Formations

Indicateur

Nombre de formations dispensées	02
Unités formées	00
Nombre de personnes formées	62

- **Une formation a été dispensée au Sénégal.**
 - La formation portait sur la Criminalité Faunique ;
 - Présentation de la Convention CITES, de la convention transnationale sur les crimes organisés ;
 - Présentation de cas d'arrestations de trafiquants et suivi juridique ;
 - Présentation des produits de contrebande ;
 - Présentation de la technique de rédaction des procès-verbaux ;
 - Présentation sur le respect des droits de la défense pendant la phase d'enquête ;
 - Présentations des moyens de dissimulation des produits de contrebande.

Tableau de répartition des formations effectuées au 4^{ème} trimestre 2024

Structures formées	Type	Formateurs	Nombre de personnes	Lieu	Date
Douanes	Douanes	- Coordonnatrice EAGLE - Autres intervenants	30	Novotel	07 Octobre 2024
Gendarmerie	Sous Officiers Gendarmerie	- Assistant de coordination EAGLE - Juriste EAGLE	32	CNFPJ	27 Décembre 2024

- **Le 07 Octobre 2024**, EAGLE SENEGAL a participé à une session de formation organisée par les douanes françaises au Sénégal. Cette formation a vu la participation de plus de trente (30) douaniers issues de plusieurs pays la Gambie, le Cameroun, le Sénégal etc. La Coordonnatrice a fait une présentation sur les techniques d'identification et de dissimulation.



- **Le 27 Décembre 2024**, EAGLE SENEGAL en collaboration avec le Centre National de Formation à la Police Judiciaire de la gendarmerie Nationale a assisté à une formation de trente-deux (32) sous-officiers de la Gendarmerie. Ils ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre la criminalité faunique. A la fin de la formation les participants ont reçu des certificats d'initiation à la criminalité faunique.



7. Médias

Indicateur

Nombre total de pièces médiatiques : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	00	00	00

- 4^{ème} trimestre, aucune une production médiatique n'a été faite.
- La diffusion des cas de criminalité faunique dans la presse est très importante. En effet cette médiatisation permet une sensibilisation du grand public sur les efforts de lutte et une dissuasion à l'encontre des éventuels trafiquants.

8. Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		09		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visioconférence
04	01	00	04	0

Dans le cadre des bonnes relations avec nos Hauts Partenaires, du suivi de l'accord de collaboration, EAGLE Sénégal a procédé à des rencontres et réunions au 4^{ème} trimestre 2024 :

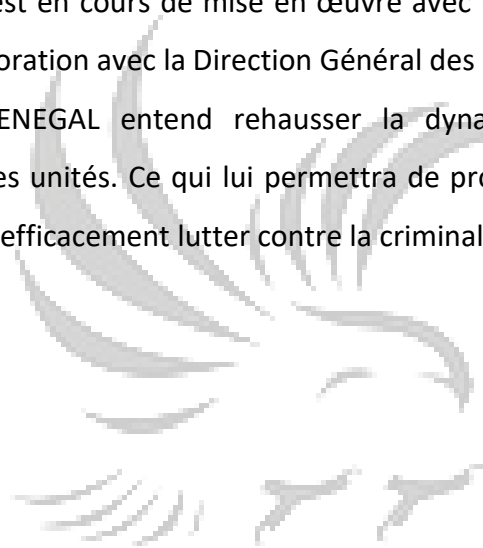
1. Le Directeur Général de la Police Nationale ;
2. Un représentant du ministère des pêches ;
3. Un représentant de l'association des pêcheurs d'aileron de requin ;
4. Deux représentants des douanes ;
5. Le représentant technique d'identification des ailerons de requin du ministère des pêches ;
6. L'Autorité Judiciaire française de l'ambassade de France ;
7. Le Directeur des Affaires Criminelles et Recours en Grâce de Conakry ;
8. Le Directeur de l'OFNAC ;
9. Le Directeur Régional du HSI de l'Ambassade USA

9. Conclusion

Le quatrième trimestre de l'année 2024 a été marqué par des activités collaboratives notamment une expertise apportée à la Douane Sénégalaise mais aussi dans le cadre des formations. Dans ce sens, EAGLE a participé à la formation organisée par les douanes françaises. Par ailleurs, EAGLE a organisé une session de formation en collaboration avec la Gendarmerie Nationale. EAGLE a également effectué une mission d'appui aux projets EAGLE Côte d'Ivoire et EAGLE Guinée.

Sur le plan administratif, des démarches se poursuivent toujours avec de nouveaux collaborateurs. L'accord de partenariat entre EAGLE SENEGAL et la Direction Générale de la Police Nationale du Sénégal est en cours de mise en œuvre avec la collaboration des différents commissariats. L'accord de collaboration avec la Direction Général des Douanes est toujours en cours d'étude.

EAGLE SENEGAL entend rehausser la dynamique opérationnelle et la collaboration avec les différentes unités. Ce qui lui permettra de procéder à des opérations sur le territoire national pour accroître efficacement lutter contre la criminalité faunique au Sénégal.



EAGLE
Sénégal